



**14<sup>ème</sup> législature**

<b>Question N° : 42050</b>	<b>de M. Giraud Joël ( Radical, républicain, démocrate et progressiste - Hautes-Alpes )</b>	<b>Question écrite</b>
--------------------------------	---	----------------------------

<b>Ministère interrogé</b> > Écologie, développement durable et énergie	<b>Ministère attributaire</b> > Écologie, développement durable et énergie
---	--

<b>Rubrique</b> > déchets, pollution et nuisances	<b>Tête d'analyse</b> > air	<b>Analyse</b> > substances dangereuses. informations. contrôle
---	-----------------------------	---

Question publiée au JO le : **12/11/2013** page : **11746**

**Texte de la question**

M. Joël Giraud attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur les phénomènes de « *chemtrails* » et la géo-ingénierie. Un certain nombre d'articles sont parus dans des revues scientifiques spécialisées ayant trait aux "mystérieuses traînées dans le ciel" plus connues sous le nom de « *chemtrails* ». Plus récemment, la Conférence du collectif « *skyguards* » qui s'est tenu à Bruxelles le 9 avril 2013 a rendu ses conclusions et a présenté au Parlement européen une pétition afin de faire cesser les épandages aériens clandestins dans le ciel. La géo-ingénierie qui comprend les interventions délibérées à large échelle visant à modifier le climat pour limiter le réchauffement climatique a des effets dévastateurs. Des milliers de témoins peuvent dénoncer des traînées d'avions dans le ciel qui se développent d'un horizon à l'autre, s'élargissent et fusionnent jusqu'à couvrir le ciel d'un nuage artificiel. En effet officiellement ces traînées sont considérées comme des traces de condensation laissées par les avions mais les scientifiques qui ont étudié la question mettent en avant le fait que les traces de condensation sont identifiables à des altitudes élevées de l'ordre de 10 000 mètres et que celles-ci se résorbent rapidement alors que les chemtrails apparaissent à des altitudes plus basses entre 2 000 et 5 000 mètres et s'estompent très lentement. Certains émettent l'hypothèse qu'il s'agirait là d'épandage de produits chimiques provoquant d'ailleurs des maladies respiratoires chez les populations survolées et que les appareils concernés sont des avions militaires sans aucune identification possible, écartant ainsi la piste des appareils civils qui ne seraient donc pas concernés par ces traces. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire savoir si des études ont été diligentées par le Gouvernement afin d'apporter des réponses précises aux questions légitimement posées.